

LA LAÏCITE, texte de la FOL 74

Dans le cadre de **l'anniversaire des 120 ans de la loi 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat**, la FOL 74 réaffirme son profond attachement à la **laïcité**, comme précisé dans son projet éducatif.

Principe indissociable de la République et de la démocratie dans notre pays, la laïcité assure la liberté de conscience et garantit la libre expression des convictions de toutes et tous.

La laïcité interdit le prosélytisme par qui que ce soit pour quoi que ce soit. Chacun peut pratiquer une religion ou ne pratiquer aucune religion dans le respect de la religion ou de l'absence de religion des autres. Elle garantit ainsi la liberté de choisir.

Elle crée les conditions propices pour « faire société ». Elle favorise notamment la solidarité pour aider à la construction d'une société plus juste.

En favorisant la connaissance, la recherche de la vérité, la reconnaissance et l'acceptation des différences, elle facilite la lutte contre toutes formes d'asservissements, contre l'obscurantisme et les préjugés. Elle permet l'émancipation de tous.

La solidarité constitue une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun. La solidarité, c'est se réunir, se rassembler, c'est avoir le projet commun de vivre ensemble, c'est s'assurer d'une justice sociale. La solidarité vise à instituer une société qui garantisse l'épanouissement de chacun, qui contribue à la connaissance et à la reconnaissance de l'autre et qui favorise la mutualisation des savoirs. L'entraide est un des moteurs indispensables pour agir, pour et avec les autres, autour de valeurs partagées.

Notre démarche laïque se traduit en différents points :

- Nous reconnaissons à tout individu, qu'il soit valide ou porteur de handicap, le droit à la différence sans pour autant lui donner des droits et des devoirs différents, mais en adaptant la réponse à ses besoins spécifiques.
- Nous luttons contre toutes formes d'asservissement.
- Nous défendons l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Nous donnons à chacun la liberté de prendre des responsabilités.
- Nous favorisons pour toutes et tous l'accès aux savoirs les plus larges possibles, à l'éducation pour aller vers la plus grande égalité des chances ; nous gardons à l'esprit le principe d'educabilité. Nous nous opposons à l'obscurantisme, nous favorisons la connaissance, la recherche de la vérité et contribuons ainsi au développement et à l'émancipation de la personne.
- Nous favorisons toutes les solidarités - sociales et économiques - toutes les libertés, le sens des responsabilités individuelles, ainsi que le pouvoir du collectif.
- Nous aidons tous les individus à apprêhender leur milieu de vie pour développer leurs capacités d'analyse, leur esprit critique et pour agir.

*« L'essentiel de la laïcité tient en trois mots : **neutralité** de l'État et de l'école ; **indépendance** de l'État vis-à-vis des Églises et réciproquement ; **liberté** de conscience et de culte. La laïcité nous permet de vivre ensemble malgré nos différences d'opinions et de croyances. C'est pourquoi elle est bonne, juste, nécessaire. »* (André Comte-Sponville, Dictionnaire de la philosophie p 562)